



LES ACHARDES

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales: « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

Le compte de gestion, quant à lui, est établi par le comptable de la collectivité.

Le vote du Conseil Municipal arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin suivant l'année de l'exercice.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le vote des comptes administratifs est prévu le 24 mars 2025 et reporté le 31 mars 2025.

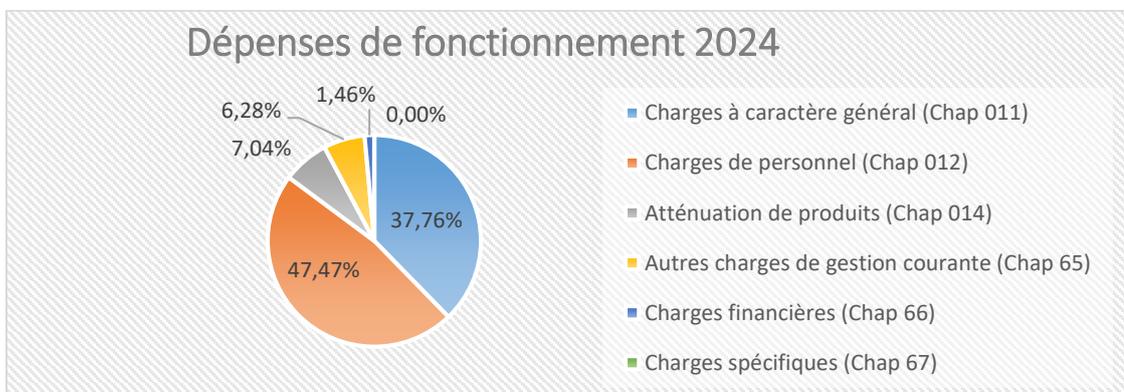
1. LE BUDGET PRINCIPAL

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Pour rappel, les dépenses de fonctionnement sont constituées des dépenses d'entretien et d'énergie des bâtiments, des fournitures diverses, des prestations de services, des traitements des agents territoriaux, des indemnités des élus, des subventions aux associations et des intérêts d'emprunt.

DEPENSES					
CHAP	ARTICLE	LIBELLE	2024	2024	2024
			BP 2024	CA 2024	%
TOTAL		Chapitre 014 - Atténuations de produits	192 700,00	191 093,14	99,17
TOTAL		Chapitre 011 - Charges Générales	1 294 235,00	1 025 029,11	79,20
TOTAL		Chapitre 012 - Charges de Personnel	1 400 000,00	1 288 575,48	92,04
TOTAL		Chapitre 65 - Charges de gestion courante	201 165,00	170 400,36	84,71
TOTAL		Chapitre 66 - Charges Financières	45 000,00	39 594,36	87,99
TOTAL		Chapitre 67 - Charges spécifiques	3 000,00	0,00	0,00
TOTAL		Chapitre 68 - dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 000,00	0,00	0,00
TOTAL		Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	450 000,00	0,00	0,00
TOTAL		Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00	896 805,77	298,94
TOTAL		Chapitre 043	0,00	0,00	
D002		Déficit de fonctionnement reporté N-1	0,00	0,00	
TOTAL		DEPENSES FONCTIONNEMENT	3 886 100,00	3 611 498,22	92,93



D'après la dernière situation mensuelle comptable des collectivités locales, publiée par l'administration fiscale le 31 janvier 2025, les dépenses de fonctionnement globales des collectivités augmentent +4,4 %.

Il convient de souligner que la commune des Achards a connu entre le CA de 2023 à 2 465 566,09€ et le CA 2024 à 2 714 692,45€ une augmentation de ses dépenses réelles de fonctionnement de 10,10 % (249 126,36€), principalement due aux chapitres de charges à caractère générales et charges de personnel.

Chapitre 014 « Atténuation de produits » : Ce chapitre correspond essentiellement à l'attribution de compensation que la commune verse à la CCPA et au prélèvement FPIC. 2022 → 173 995,15€ / 2023 = 187 461,51€ / 2024 = 191 093,14€ / 2025 = montant non connu projeté à 192 883,00€

Chapitre 011 « Charges à caractère Générales » : le montant dépensé a augmenté de 23% soit 192 555,76€ entre 2023 et 2024, en partie expliqué par des écritures de rattachement plus conséquentes et une sous-estimation des frais pour travaux d'entretien et de réparation, pour contrats de maintenance et pour contrats de services.

Chapitre « charges de personnel » : Les charges de personnel ont connu une augmentation de 7% soit 85 962,09€ entre 2023 et 2024 suite aux recrutements des postes de Directrice générale adjointe pourvu en juin 2024 et chargée de projet Petites Villes de Demain pourvu en septembre 2024 et aux recrutements pour remplacement suite des agents en arrêts prolongés.

Chapitre 65 « subventions, contingents » : Ce chapitre totalise les indemnités, les subventions versées aux associations, étant précisé que les associations disposent aussi d'avantages par la mise à disposition de moyens.

La suppression des communes déléguées entraîne la suppression du maire délégué et par conséquent l'enveloppe des indemnités des élus s'en trouve diminuée.

Chapitre 66 « intérêts de la dette » :

La collectivité n'ayant pas souscrit de nouvel emprunt, les intérêts de la dette diminuent mécaniquement tous les ans.

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : a été utilisé en 2024 pour des annulations de locations de salles.

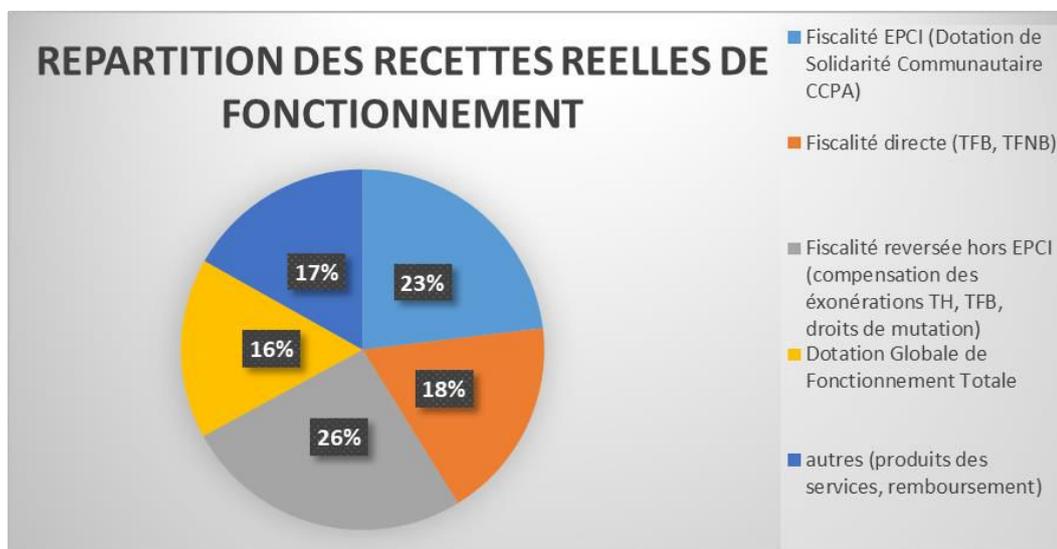
Les recettes de fonctionnement

RECETTES					
CHAP	ARTICLE	LIBELLE	2024	2024	2024
			TOTAL BP 2024	CA 2024	%
TOTAL		Chapitre 013 - atténuations de charges	20 000,00	92 447,58	462,24
TOTAL		Chapitre 70 - Produits des ventes, services et domaines	140 400,00	174 873,66	124,55
TOTAL		Chapitre 73 - Impôts et Taxes	2 111 000,00	2 170 823,46	102,83
TOTAL		Chapitre 74 - Dotations et participations	1 258 000,00	1 654 273,25	131,50
TOTAL		Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	81 700,00	85 401,03	104,53
TOTAL		Chapitre 76 - Produits Financiers	0,00	9,28	
TOTAL		Chapitre 77 - Produits spécifiques	5 000,00	406 231,96	
TOTAL		Chapitre 78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	
TOTAL		Chapitre 042 - opération d'ordre de transfert entre sections	70 000,00	312 206,69	
R002		Résultat d'exploitation reporté N-1	200 000,00	200 000,00	
TOTAL		RECETTES FONCTIONNEMENT	3 886 100,00	5 097 366,91	131,17

Recettes hors report
de 200 000€



Les recettes de fonctionnement représentent un montant de 4 897 366,91 € au 31/12/2024 pour 4 003 169,55 € au 31/12/2023 du fait de dotations perçues, de la cession de nombreux biens immobiliers, de remboursements d'indemnités journalières plus conséquents. 60% des recettes réelles de fonctionnement proviennent des dotations d'Etat et de la fiscalité directe et reversée par l'Etat. 23% de la CCPA par le mécanisme facultatif de la Dotation de Solidarité Communautaire.



Chapitre 013 « Atténuation de charges » : Ce chapitre comprend les remboursements des rémunérations et charges du personnel titulaire et non titulaire suite aux arrêts maladie et accidents de travail. Après une baisse entre 2022 et 2023, on constate une forte hausse du remboursement de la CNP due à l'augmentation des arrêts maladies avec des durées allongées.

Chapitre 70 « Produits des services » :

Sont enregistrés les achats de concession dans les cimetières, les prestations de services et produits afférents aux activités annexes telles les mises à disposition de personnel à la Communauté de Communes du Pays des Achards (CCPA), les recettes de l'école de sport, les redevances photovoltaïques, le recouvrement des mises en fourrière, les concessions cimetières, les billetteries et la vente des « goodies » en lien avec l'Office de Tourisme. Ce chapitre est en augmentation par le recalcul du reversement par la CCPA sur les dépenses réelles d'entretien des bâtiments en 2024. En urbanisme, les redevances pour l'occupation du domaine public n'ont pas été facturées depuis 2023.

Autres produits de gestion courante : Sont inscrits à ce chapitre 75 les revenus liés à la location des salles communales (50 733,71€) et des logements communaux (34 667,32€).

Produits exceptionnels (Chapitre 77) : comprend les mandats annulés sur exercice antérieur (1 719,48€) et surtout les écritures de cessions (404 512,48€).

B. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement

CHAP/OP	Intitulé	BP 2024	CA 2024	NVX CREDIT 2025	RAR	BP 2025
CH 16	Remboursement capital de la dette actuelle	297 300,00 €	295 636,41 €	298 000,00 €		298 000,00 €
	Dépenses dette	297 300,00 €	295 636,41 €	298 000,00 €	0,00 €	298 000,00 €
CH 20	Immobilisations incorporelles (Docs urba + frais d'étu	30 800,00 €	13 332,00 €	3 500,00 €		3 500,00 €
CH 204	Subvention équipement versées (SYDEV)	99 229,00 €	19 349,00 €	258 750,00 €	30 717,00 €	289 467,00 €
CH 21	Immobilisations corporelles Hors opérations	709 816,32 €	255 271,36 €	455 000,00 €	16 940,48 €	471 940,48 €
CH 23	Immobilisations Hors opérations	0,00 €		100 000,00 €		100 000,00 €
CH 27	Autres immobilisations financières	200 000,00 €	161 000,00 €	400 000,00 €		400 000,00 €
CH 45	Opérations pour compte de tiers					0,00 €
CH 10	Dotations fonds divers reserves			73 050,00 €		73 050,00 €
	Dépenses Hors Opérations	1 020 845,32 €	448 952,36 €	1 290 300,00 €	47 657,48 €	1 337 957,48 €
24	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	174 773,88 €	93 510,01 €	104 000,00 €	65 536,85 €	169 536,85 €
25	VOIRIE	1 882 906,73 €	850 971,74 €	820 000,00 €	593 399,78 €	1 413 399,78 €
26	ACQUISITION MATERIEL	251 105,26 €	184 309,47 €	166 000,00 €	13 000,05 €	179 000,05 €
28	MAIRIE			25 000,00 €		25 000,00 €
29	CIMETIERE	51 652,35 €	18 247,18 €	30 000,00 €	360,00 €	30 360,00 €
31	HALLES					0,00 €
32	JEUX EXTERIEURS	16 231,79 €	6 574,84 €			0,00 €
33	SALLE ANTOINE RIGAUDEAU					0,00 €
34	SALLE BELLE EUGENIE	0,00 €				0,00 €
35	COMPLEXE SPORTIF THIERRY OMEYER	450 734,17 €	449 651,60 €	20 000,00 €	1 080,00 €	21 080,00 €
36	REHABILITATION ATELIERS			20 000,00 €		20 000,00 €
37	POTAGER					0,00 €
38	ESPACE CULTUREL	365 192,00 €	267 735,62 €	85 000,00 €	25 913,54 €	110 913,54 €
39	EQUIPEMENTS SPORTIFS	343 282,95 €	136 361,29 €	280 000,00 €	80 034,09 €	360 034,09 €
	Opérations	3 555 379,13 €	2 007 361,75 €	1 550 000,00 €	779 324,31 €	2 329 324,31 €
2401	AMENAGEMENT AV NAPOLEON BONAPARTE	280 000,00 €	4 316,93 €	675 683,07 €		675 683,07 €
2402	BELLE EUGENIE/DOJO	250 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €		400 000,00 €
2403	ART ET NATURE	120 000,00 €	0,00 €	240 000,00 €		240 000,00 €
AP/CP		650 000,00 €	4 316,93 €	1 315 683,07 €	0,00 €	1 315 683,07 €
	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	5 523 524,45 €	2 756 267,45 €	4 453 983,07 €	826 981,79 €	5 280 964,86 €
001	Report Résultat d'Investissement (déficit) N-1					
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000,00 €	313 306,69 €	71 500,00 €	0,00 €	71 500,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 593 524,45 €	3 069 574,14 €	4 525 483,07 €	826 981,79 €	5 352 464,86 €

Le chapitre 16 concerne le remboursement du capital de la dette. Encore une fois, la collectivité n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2024. Aussi le remboursement du capital diminue une nouvelle fois pour 2024

Le chapitre 20 correspond aux études réalisées dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » dont celle de faisabilité et d'esquisse faite sur l'aménagement du site Arts et Nature et un relevé topographique pour division de la propriété sise 7 rue de Nantes.

Le chapitre 204 permet de comptabiliser les versements de subventions d'équipement pour les Passeports Accession (9 000,00 €) et les travaux réalisés par le Sydev : vidéo protection, réparations éclairage public et installation du feu « récompense ».

Quant au chapitre 21 hors opérations, correspond aux écritures d'acquisition de parcelles, aux travaux d'alarmes et de poteaux incendies et surtout aux régularisations des imputations des écritures de vidéo protection urbaine en ZAE demandées par le SGC fin 2024 avant transfert des équipements à la CCPA par l'instauration d'une convention.

S'agissant des opérations, celle sur les **bâtiments (opération 24)** a été utilisée pour le relamping de diverses salles, les rénovations de l'espace Bernard Moreau, du local poissonnerie et de l'Eglise quartier La Chapelle, la terrasse de l'espace culturel et les stores de St Exupéry.

La **voirie (opération 25)** a concerné des réfections de trottoirs, de chaussée (Rond-Point La Poste et place de l'hôtel de Ville), des réseaux d'eaux pluviales (Chemin Bonnetière, de Tourneret et ses impasses, avenue N. Bonaparte) et de tous réseaux (Rue Des Jonquilles).

L'**acquisition de matériel (opération 26)** : concerne une tondeuse Grillo (46 596,00 €), un camion benne (32 804,00 €), un broyeur de branches (33 000€), un plateau (13 832,40 €), une herse trille (7 444,80 €) et divers petits matériels.

Le **cimetière (opération 29)** a surtout connu des travaux de caveaux préinstallés et d'inhumation.

Les **jeux extérieurs (opération 32)** aux travaux sur le terrain de pétanque.

Le **complexe Thierry Omeyer (opération 35)**, a vu finaliser les travaux des vestiaires foot quartier La Chapelle inaugurés fin 2024.

Les **Equipements sportifs (opération 39)**, concernent la réfection du terrain d'honneur (105 178,52€), les nouveaux buts (10 846,37 €), des nouvelles voies en escalade et des tableaux de scores.

Les recettes d'investissement

Chapitre	Intitulé	NVX CREDITS 2024	RAR	BP 2024	CA 2024
001	Résultat d'investissement	2 106 678,25 €		2 106 678,25 €	
CH 10	FCTVA (10222)	175 000,00 €		175 000,00 €	304 681,41 €
	Taxe aménagement (10226)	150 000,00 €		150 000,00 €	109 152,73 €
1068	Affectation du Résultat N-1	1 279 280,55 €		1 279 280,55 €	1 279 280,55 €
CH 13	Subventions d'investissement		229 480,48 €	229 480,48 €	218 070,67 €
CH 16	Emprunts et dettes	312 285,17 €		312 285,17 €	
CH 024	Immobilisations corporelles (ventes)	590 800,00 €		590 800,00 €	
CH 21	Immobilisations corporelles				60 175,44 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		4 614 043,97 €	229 480,48 €	4 843 524,45 €	1 971 360,80 €
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00 €		450 000,00 €	
040	Amortissement	300 000,00 €		300 000,00 €	896 805,77 €
TOTAL		5 364 043,97 €	229 480,48 €	5 593 524,45 €	2 868 166,57 €

Le **Chapitre 10 « Dotations, Fonds divers et réserves »** enregistre le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la valeur Ajoutée (FCTVA) et la taxe d'aménagement.

Cette année, la taxe d'aménagement perçue est moins importante que les autres années, une tendance à la baisse retrouvée au niveau local.

Sur 2025, la part collectée concernant les zones d'activités au titre de 2024 sera reversée à la CCPA.

Le Chapitre 13 « subventions d'investissement » concerne les subventions et fonds reçus pour financer les dépenses d'équipement. Ils peuvent provenir notamment de l'Europe, l'Etat (DETR, DSIL), la Région, le Département, la Communauté de communes.

Il n'a pas été recouru à l'emprunt sur l'exercice.

C. Résultats

FONCTIONNEMENT :	
Dépenses de fonctionnement :	3 611 498,22 €
Recettes de fonctionnement :	4 897 366,91 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	1 285 868,69 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 :	200 000,00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	1 485 868,69 €
INVESTISSEMENT :	
Dépenses d'investissement :	3 069 574,14 €
RAR Dépenses Investissement :	826 981,79 €
Recettes d'investissement :	2 868 166,57 €
RAR Recettes d'investissement :	105 000,18 €
Résultat d'investissement de l'exercice :	- 201 407,57 €
Résultat d'investissement de l'exercice N-1 :	2 106 678,25 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	1 905 270,68 €

La commune pratique le rattachement des charges et des produits. Les titres (recettes) et les mandats (dépenses) sont émis sans retard.

D. Les ratios financiers obligatoires

Commune les Achards	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	chiffres 2022 du site Collectivitéslocales.gouv.fr
nombre d'habitants (population INSEE)	5 379	5 445	5 506	5 565	De 3 500 à 10 000 habitants
ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population	433,19	452,81	493,06	574,97	949€/hab
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population (recettes hors fiscalité reversée)	397,70	406,48	394,27	388,69	516€/hab
Ratio 2 bis: Produit des impositions directes/population (fiscalité reversée incluse)	645,61	683,3	694,71	632,46	683€/hab
Ratio 3 : Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population	710,43	724,67	832,56	749,12	1141€/hab
Ratio 4: Dépenses brutes d'équipement/population	348,02	380,4	443,39	828,47	330€/hab
Ratio 5: Dette/Population	426,09	367,1	309,34	252,87	676€/hab
Ratio 6: DGF/Population	121,00	129,63	131,45	130,28	152€/hab
Ratio 7: Dépenses de personnel/DRF	52,13	48,78	47,46	45,00	55,80%
Ratio 9 : Marge d'autofinancement courant (MAC)= (DRF + remboursement de dette)/RRF	60,98	69,93	65,67	86,18	89,40%
Ratio 10: Dépenses brutes d'équipement/RRF = taux d'équipement	48,99	52,49	53,26	110,59	28,90%
Ratio 11: Dette/RRF= taux d'endettement	59,98	50,66	37,16	33,76	59,20%

La section d'investissement

DEPENSES					RECETTES				
article	intitulé	observations	BP 2024	CA 2024	article	intitulé	observations	BP 2024	CA 2024
001	résultat inv. reporté	déficit	17 093,09€		001	résultat inv. reporté	excédent		
1641	emprunt	remboursement capital			1641	emprunt	Souscription		
1687	avance commune	Remboursement à la commune			1687	avance commune	Versement par la commune		
3351	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains			3351	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains		
3354	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes			3354	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes		
3355	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux			3355	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux		
33581	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes			33581	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes		
33586	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers			33586	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers		
3555	Stock final - terrains	intégration du stock final	0€	0€	3555	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains		
					3555	terrains aménagés	sortie du stock vendu	17 093,09 €	17 093,09 €
		TOTAL	17 093,09 €	0€			TOTAL	17 093,09 €	17 093,09 €

Toutes les parcelles du budget « Lotissement les Jonquilles » ont été vendues. Une fois les dernières factures payées, il conviendra de clôturer ce budget et de basculer son excédent vers le budget principal de la ville sur 2025.

Les résultats

FONCTIONNEMENT :	
Dépenses de fonctionnement :	51 534,01 €
Recettes de fonctionnement :	30 849,08 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	- 20 684,93 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 :	430 934,84 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	410 249,91 €

INVESTISSEMENT :	
Dépenses d'investissement :	0€
Recettes d'investissement :	17 093,09 €
Résultat d'investissement de l'exercice :	17 093,09 €
Résultat d'investissement de l'exercice N-1 :	- 17 093,09 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	0€

B. Le lotissement Les Mares

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

DEPENSES					RECETTES				
article	intitulé	observations	BP 2024	CA 2024	article	intitulé	observations	BP 2024	CA 2024
002	résultat fonct. reporté	déficit	17,03€		002	résultat fonct. reporté	excédent		
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain			7015	vente terrains aménagés	vente parcelles	1 000 000€	592 450,00 €
6045	Achat d'études	Architecte, DDTM, Géomètre...	53 000,00 €	31 782,68 €					
605	travaux	voirie, VRD,...	405 000,00 €	101 665,15 €	7083	Locations diverses			
60611	Eau et Assainissement								
608	frais accessoires	Divers frais stockables	15 000,00 €		7473	Subvention du département			
63513	Autres impôts locaux		1000,00 €	855,00 €	7478	Autres organismes			
6588	Autres charges diverses de gestion courante		10,00€	0,12 €	7588	Autres produits divers de gestion		10,00 €	
6522									
7133	variation des en cours	Annul stock initial			7133	variation des en cours	intégration stock final		
7133	variation des en cours	constatation des recettes							
71355	Variation du stock	Annul stock initial			71355	variation terrains aménagés	intégration stock final	263 635,62€	247 948,38€
71355	Variation du stock	constatation des recettes	320 782,81 €	320 782,81€					
608	frais accessoires	transfert intérêt emprunt			796	transfert charges	transfert intérêts emprunt		
		TOTAL	794 809,84 €	455 085,76 €			TOTAL	1 263 645,62 €	840 398,38€

Les dépenses et les recettes d'investissement

DEPENSES					RECETTES				
article	intitulé	observations	BP 2024	CA 2024	article	intitulé	observations	BP 2024	CA 2024
001	résultat inv. reporté	déficit	320 782,81€		001	résultat inv. reporté	excédent		
1641	emprunt	remboursement capital			1641	emprunt	Souscription	263 635,62 €	
1687	avance commune	Remboursement à la commune			1687	avance commune	Versement par la commune		
3351	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains			3351	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains		
3354	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes			3354	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes		
3355	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux			3355	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux		
33581	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes			33581	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes		
33586	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers			33586	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers		
3555	Stock final - terrains	intégration du stock final	263 635,62 €	247 948,38 €	3555	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains		
					3555	terrains aménagés	sortie du stock vendu	320 782,81€	320 782,81€
		TOTAL	584 418,43 €	247 948,38 €			TOTAL	584 418,43 €	320 782,81 €

Les résultats

FONCTIONNEMENT :	
Dépenses de fonctionnement :	455 085,76 €
Recettes de fonctionnement :	840 398,38 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	385 312,62 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 :	- 17,03 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	385 295,59 €

INVESTISSEMENT :	
Dépenses d'investissement :	247 948,38 €
Recettes d'investissement :	320 782,81 €
Résultat d'investissement de l'exercice :	72 834,43 €
Résultat d'investissement de l'exercice N-1 :	- 320 782,81 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	- 247 948,38 €

Les travaux d'aménagement du « Lotissement Les Mares » ont débuté en 2023 et les ventes de lots en 2024 et devrait se terminer sur 2025.